

Secrétariat Technique à la Coordination
PROJET DE COHESION SOCIALE DES REGIONS NORD DU GOLFE DE GUINEE

P175043

Palais de la Marina, 01 BP 2028 Cotonou-Bénin

N° SETCO/COSO/COORD/SGF/SPM/SD/2024- 567

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR L'ETABLISSEMENT D'UNE LISTE RESTREINTE DE FACILITATEURS TECHNIQUES (FT) DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE COHESION SOCIALE DES REGIONS NORD DU GOLFE DE GUINEE (COSO)

I. CONTEXTE

Le Gouvernement de la République du Bénin a opté pour une nouvelle opération sur la cohésion sociale, avec l'appui de la Banque mondiale à travers le Projet de Cohésion Sociale des régions Nord du Golfe de Guinée (COSO), qui regroupe le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo. Il est placé sous la tutelle du Secrétariat Général de la Présidence de la République.

Ce projet, dont l'objectif de développement est d'améliorer la collaboration régionale et la résilience socio-économique et climatique des communautés frontalières dans les régions cibles du nord des pays du golfe de Guinée exposées aux conflits et aux risques climatiques est en lien avec les objectifs spécifiques du Plan National de Développement (PND) 2018-2025 relatifs aux axes : a) développer un capital humain sain, compétent et compétitif; b) accroître durablement la productivité et la compétitivité économiques; c) assurer la gestion durable du cadre de vie, de l'environnement et l'émergence de pôles de développement régionaux; et d) consolider l'État de droit et la bonne gouvernance. Le projet s'inscrit également dans la perspective de l'atteinte des objectifs du Programme d'Action du Gouvernement (2021-2026) à travers ses trois piliers : a) renforcer la démocratie, l'État de droit et la bonne gouvernance ; b) poursuivre la transformation structurelle de l'économie ; et c) accroître durablement le bien-être social des populations.

La phase actuelle du projet a une durée de cinq (05) ans et sera mis en œuvre à travers cinq (5) composantes à savoir : Composante 1 : Investir dans la résilience et l'inclusion des communautés, Composante 2 : Renforcement des fondations et des capacités pour des communautés inclusives et résilientes, Composante 3 : Plateforme de coordination régionale et dialogue, Composante 4 : Gestion de projet et Composante 5 : Composante d'intervention d'urgence.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Cohésion Sociale des régions Nord du Golfe de Guinée (COSO), il est envisagé l'établissement d'une liste restreinte de Facilitateurs Techniques (FT) pour appuyer les communautés bénéficiaires dans le cadre de la mise en œuvre de leurs sous-projets.

Le Coordonnateur du Projet COSO, lance le présent avis en vue de l'établissement d'une liste restreinte de Facilitateurs Techniques (FT).

II. OBJECTIF

L'objectif de l'action est d'établir un répertoire de consultants qualifiés pour les besoins de contractualisation pour des prestations de services de Facilitateurs Techniques sur le projet COSO. Ce répertoire permettra d'une part de satisfaire les besoins en recrutement de facilitateurs techniques complémentaires au fur et à mesure de l'extension de la couverture géographique du projet et d'éventuelles démissions dans la vague des Facilitateurs Techniques recrutés sur le projet.

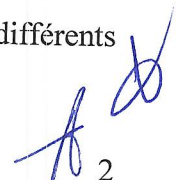


Il est actuellement nécessaire de recruter 45 facilitateurs techniques supplémentaires afin de réduire le ratio entre les villages bénéficiaires et les facilitateurs techniques à un maximum de 15 villages par facilitateur. Le répertoire sera utilisé pour une durée de douze (12) mois.

III. MISSION DU FACILITATEUR TECHNIQUE

Sous l'autorité du Haut-Commissaire à la Sédentarisation des Eleveurs, Coordonnateur du projet COSO, la supervision technique du Responsable de l'Unité régional du projet COSO et en collaboration les services techniques des mairies, les agences d'exécution et les services déconcentrés de l'État (SDE), le Facilitateur Technique veillera à la qualité de la conception et réalisation des infrastructures/ouvrages à mettre en œuvre dans les communautés. De façon spécifique, le facilitateur technique a pour mission de :

- participer activement à toutes les étapes d'identification et de formulation des sous-projets par les communautés ;
- travailler avec les Superviseurs (SC) et les Facilitateurs Communaux (FC) pour s'assurer que les groupes marginalisés, y compris les femmes, les jeunes, les minorités ethniques et les personnes vivant avec un handicap, participent activement à la préparation du sous-projet et sont consultés sur les différentes caractéristiques du sous-projet, y compris les exigences en matière d'emplacement et d'accessibilité ;
- appuyer techniquement le processus de priorisation des besoins au niveau village et arrondissement à travers l'analyse technique et financière ;
- assister les Associations de développement villageois/quartier (ADV/ADQ) dans le processus de passation des marchés communautaires des sous-projets et contribuer au renforcement de leurs capacités ;
- interpréter les données recueillies sur le terrain pour l'adaptation des plans ;
- assurer la confection des boîtes à outils et au rapportage indispensables à l'exécution des infrastructures /ouvrages résilients au climat financés par le projet ;
- assurer l'analyse de faisabilité financière pour la réalisation des priorités retenues par la communauté tant au niveau village qu'au niveau arrondissement en collaboration avec les FC, SC et les services techniques de la Mairies ;
- participer au montage des dossiers de sous-projet communautaire (DSPC) au niveau villages et au niveau des clusters en collaboration avec les FC, SC et les services techniques de la Mairies ;
- donner une assistance aux communautés dans l'utilisation des outils de gestion financière et comptable au cours de l'exécution des sous-projets en collaboration avec l'assistant, chargé des finances et les services techniques des Mairies dont le Chef Service Administratif et Financier et le Trésorier Communal ;
- effectuer des missions de suivi et de contrôle du niveau d'avancement des chantiers pour garantir qu'ils se réalisent suivant les règles de l'art et dans le strict respect des normes et nouvelles cartes sectorielles ;
- veiller à l'intégration des mesures de sauvegarde environnementale et sociale dans toutes les étapes de la mise en œuvre des sous-projets ;
- contribuer à l'exécution des études et analyses environnementales et sociales des sous-projets dans les communautés ciblées ;
- intégrer dans la conception des documents techniques, les considérations liées aux variations climatiques ;
- intégrer dans la mise en œuvre des sous-projets les considérations liées au genre, aux Violences Basées sur le Genre (VBG), aux Violences contre les enfants (VCE) et à l'inclusion sociale ;
- élaborer des rapports en fin d'exécution des travaux en collaboration avec les différents organes et autres acteurs impliqués dans l'exécution du projet.


2

IV. PRINCIPALES RESPONSABILITES ET TACHES

Le facilitateur technique est chargé du suivi et du contrôle de la réalisation physique des investissements dans le cadre du projet, de la conception à la clôture et à la maintenance du sous-projet. Les principales tâches du Facilitateur Technique sont :

- participer à l'élaboration des plans-types, Dossiers d'Appel d'Offres Local (DAOL)-types, devis descriptifs, Cadres des devis quantitatifs, Cadres des bordereaux des prix unitaires, etc. ;
- préparer les estimations de coûts des sous-projets nécessaires aux réunions d'arbitrage d'arrondissement ;
- participer aux diverses séances de formation et de partage des outils et documents-types pour les réalisations des infrastructures/ouvrages socio-économiques locales, résilientes au climat à financer par le projet ;
- finaliser les dossiers de marchés de prestations intellectuelles, travaux et d'acquisition d'équipement/mobilier en collaboration avec les ADV/ADQ ;
- contribuer avec les Spécialistes en sauvegarde à l'intégration et au respect strict des normes environnementales et sociales ;
- conduire en collaboration avec les services techniques des mairies, agences et Services Déconcentrés de l'État (SDE), la faisabilité technique et financière des sous-projets d'infrastructures/ouvrages et aménagements agricoles, forestiers et agropastorales, résilientes au climat initiés dans le cadre du projet COSO en vue de leur réalisation ;
- assurer la production et l'effectivité des études géotechniques et l'interprétation efficiente des résultats du laboratoire afin de procéder aux modifications des cadres de Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) qui s'imposeraient éventuellement ;
- participer à la mise à jour et l'adaptation aux sites prévus, des plans-types, plans de masse et leurs coûts de réalisation ;
- soutenir les ADV/ADQ dans l'analyse des propositions techniques et financières pour la réalisation des sous-projets initiés ;
- participer efficacement à l'orientation sur les caractéristiques du site d'implantation des ouvrages retenus par les Communautés et s'assurer de la conformité des choix avec les différentes nouvelles cartes sectorielles ;
- faire le suivi et le contrôle de l'exécution technique des infrastructures/ouvrages ou d'acquisition équipements/mobilier :
 - contribuer à l'élaboration des ordres de services ;
 - vérifier l'implantation des ouvrages ;
 - vérifier l'effectivité des essais par un laboratoire agréé, et des essais in situ ou en laboratoire de la conformité de la qualité des matériaux et des bétons mis en œuvre ;
 - vérifier et certifier la bonne exécution des travaux réalisés, en établissant les fiches des « points d'arrêt et de contrôle » pour les réceptions partielles des parties d'ouvrage ;
 - établir les feuilles d'attachement des travaux et les décomptes contradictoirement avec l'entreprise ;
 - faire des visites dans les ateliers du fournisseur pour la pré vérification de la conformité technique et de respect du planning ;
 - planifier et réceptionner les livraisons.
- tenir les réunions hebdomadaires de chantier et rédiger les observations faites dans le cahier de chantier ;
- produire des rapports d'activités périodiques (bimensuels, mensuels et trimestriels) et les transmettre à l'Unité régionale (à l'intention de l'Expert en Génie Rural) et aux différentes parties prenantes du projet ;
- participer en collaboration avec toutes les parties prenantes, aux réceptions provisoires et définitives des infrastructures/ouvrages ou équipements résilientes au climat financés par le projet ;

- soutenir les ADV/ADQ dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'exploitation, d'entretien et de maintenance ;
- exécuter toutes autres tâches confiées par la hiérarchie.

V. DIPLOME ET EXPERIENCES

Le facilitateur technique du projet doit au minimum :

Diplôme équivalent

- Avoir un diplôme équivalent à la licence professionnelle au moins en génie et construction rural, génie civil, aménagement et équipement rural, hydraulique, production végétale, production animale, et agropastoralisme.

Aptitudes

- être apte à travailler dans les communautés à la base ;
- avoir une bonne condition physique ;
- être apte à effectuer des déplacements sur le terrain ;
- être rigoureux, ponctuel, proactive avec un grand sens de l'éthique et d'esprit d'équipe.

Expériences générales

- avoir au moins trois (03) ans d'expérience professionnelle en génie civil et construction rural, aménagement et équipement rural, hydraulique, techniques de production végétale, de production animale et agropastoralisme ;
- avoir réalisé des études d'Avant-Projet Sommaire (APS) et d'Avant-Projet Détaillé (APD) serait un atout ;
- avoir assuré le suivi/contrôle des travaux de construction ou de réhabilitation d'au moins cinq (05) infrastructures/ouvrages dans l'un des domaines suivants : bâtiment, infrastructures/ouvrages d'assainissement et/ou d'alimentation en eau potable et aménagements hydro-agricoles (barrages, périmètres irrigués, équipements ruraux...) résilients au climat ;
- avoir une excellente expérience et connaissance de la conception et lecture des plans-types des infrastructures/ouvrages socio communautaires résilients au climat ;
- posséder de solides connaissances dans le domaine des logiciels d'architecture et de calculs de structures (ARCHICAD, AUTOCAD, etc.) ;
- disposer d'une expérience appréciable en matière de protection de l'environnement, de lutte antiérosives, de conservation des eaux et du sol ;
- avoir des connaissances de base en matière de sauvegardes environnementale et sociale ;
- maîtriser l'outil informatique, notamment Word, Excel, Access, Powerpoint, Internet etc. ;
- être apte à travailler en équipe, sous pression dans un contexte multiculturel et avoir de bonnes capacités relationnelles ;
- maîtriser la langue française écrite et parlée. La maîtrise d'une langue de la région choisie sera un atout majeur ;
- avoir une expérience avérée de travail dans la région ou une forte compréhension du contexte local.

Expériences spécifiques

- Avoir conduit au moins trois (03) missions de suivi de l'exécution des sous-projets financés par des partenaires techniques et financiers ;
- Avoir une connaissance des stratégies d'assistance des ministères sectoriels aux Communes du Bénin ;
- Avoir des aptitudes avérées dans l'organisation du suivi de la réalisation d'un sous-projet (chantiers, infrastructures/ouvrages, gestion des agropastoraux, etc.).

VI. LIEU ET DUREE DE LA MISSION

La mission aura lieu dans la zone d'intervention du projet et le Facilitateur Technique est tenu de résider dans cette zone au cours de l'exercice de sa mission.

La mission sera réalisée sur une durée de 12 mois qui correspondra au cycle de réalisation des sous projets d'infrastructures (de l'identification à la réception définitive).

La durée du contrat est d'un (01) an et pourrait être renouvelée après une évaluation satisfaisante des performances.

VII. CONDITIONS D'EMPLOI

Le (la) candidat(e) retenu(e) aura un statut de consultant. Le Consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) » de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et septembre 2023.

Il reste entendu que le recrutement d'un candidat fonctionnaire doit satisfaire aux dispositions de la clause 3.23 d) du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) » de Juillet 2016, révisé en septembre 2023, qui précisent que les représentants du gouvernement et les fonctionnaires du pays de l'Emprunteur peuvent être engagés pour des marchés portant sur des services de conseil, à titre individuel ou en tant que membres de l'équipe d'experts d'un bureau de consultants uniquement lorsque (i) leurs services sont d'un caractère unique et exceptionnel, ou leur participation est indispensable à l'exécution du projet ; (ii) leur engagement ne créera pas de conflit d'intérêts ; et (iii) leur engagement n'enfreint aucune loi, réglementation ou politique de l'Emprunteur.

VIII. CONFLIT D'INTERET

Les candidats doivent être exempts de tout risque de conflits d'intérêt, c'est-à-dire ne pas être propriétaire ou être partie prenante dans des entreprises susceptibles d'être intéressées par les appels d'offres et les consultations qui résulteront des contrats financés par le Projet.

IX. COMPOSITION ET DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Dossier de candidature

Les candidat (e)s intéressé (e)s par cette offre devront soumettre un dossier de candidature en langue française comprenant :

- une lettre de motivation signée du/de la candidat (e), adressée au Coordonnateur du Secrétariat Technique à la Coordination du projet de Cohésion Sociale (SETCO) ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- un Curriculum Vitae (CV) détaillé et présentant au mieux l'expérience du (de la) candidat (e) pour la fonction avec des références précises ;
- les copies légalisées des attestations de travail, certificats de formation ou autres pour les déclarations figurant dans le CV ;
- une copie certifiée conforme du ou des diplômes requis.

Lieu de dépôt et date de clôture des candidatures

Les dossiers de candidature version papier (un original et deux (02) copies) devront parvenir, sous pli fermé, portant la mention « Confidentiel – Candidature au poste de Facilitateur technique du Projet de Cohésion Sociale des Régions Nord du Golfe de Guinée » au plus tard le **30/10/2024** à 17 heures 00 minutes.


5

- au Secrétariat du Projet COSO sis au quartier « Les cocotiers », parcelle Lot 665, Rue 12.253, Porte 13, Cotonou, Bénin ; ou
- au niveau des bureaux des Unités régionales du SETCO et autres :
 - Parakou au quartier Kpébié dans la voie de l'Hôtel, derrière le 1^{er} arrondissement de Parakou ;
 - Natitingou au quartier Ourbouga;
 - Kandi au secrétariat de la préfecture;
 - Djougou au secrétariat de la préfecture.

En plus des copies en version papier, les versions électroniques des dossiers devront être envoyées à l'adresse mail suivante : setco.coso@presidencee.bj.

X. CONDITIONS DE POUR L'ETABLISSEMENT DE LA LISTE RESTREINTE

La liste restreinte des consultants qualifiés pour la mission sera établie par ordre de mérite à l'issue de l'analyse des dossiers de candidature.

Pour les négociations des contrats, les consultants retenus sur la liste restreinte seront invités aux entretiens et seront retenus en fonction entre autres de : i) les besoins en Facilitateur Technique sur le projet, ii) la maîtrise des langues locales couramment parlées dans les localités d'intervention du projet, iii) la disponibilité du consultant à travailler dans les conditions prévues par le projet notamment, la résidence dans la zone d'intervention, les honoraires et autres prises en charges définies pour la mission..

Le SETCO se réserve le droit de ne pas donner suite à l'avis de recrutement, sans préjudice aucun.

Les femmes sont fortement encouragées à postuler.

NB : Seuls (es) les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la phase des entretiens de sélection. Les dossiers de candidature non retenus ne seront pas retournés.

Fait à Cotonou le 14 OCT 2024


Dr Adamou MAMA SAMBO
Haut-Commissaire à la Sédentarisation des Eleveurs
Coordonnateur du Projet COSO technique à la Coordination SETCO

